



HAL
open science

Phénoménologie du mot calme : d'une lexicalisation des sensations à une phénoménologie discursive

Julien Longhi

► **To cite this version:**

Julien Longhi. Phénoménologie du mot calme : d'une lexicalisation des sensations à une phénoménologie discursive. *La Tribune internationale des langues vivantes*, 2012, 52-53, pp.74-80. halshs-00940228

HAL Id: halshs-00940228

<https://shs.hal.science/halshs-00940228>

Submitted on 31 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Julien Longhi

Phénoménologie du mot calme : d'une lexicalisation des sensations à une phénoménologie discursive

La psycholinguistique s'intéresse depuis longtemps aux noms dits sensoriels (cf. D. Dubois). Ces analyses, qui partent d'éléments lexicaux pour produire des hypothèses psychologiques sur la perception des couleurs, des sons, etc., ont récemment été critiquées (de manière plutôt constructive), par Kleiber, dans diverses collaborations. Avec Vuillaume (Kleiber & Vuillaume 2011, p.10), dans l'introduction du numéro de *Langages* sur les noms d'odeurs, il indique qu'« un des objectifs principaux de certains articles de ce numéro sera précisément de caractériser au moyen de critères linguistiques et de méthodes diverses leur profil sémantique et d'apporter ainsi une réponse à la question ontologique qu'elles posent ». Avec Azouzi, il s'est intéressé à la sémantique de *silence*, qui ne peut selon eux se faire sans *bruit* (2011), en proposant des analyses syntactico-sémantiques autour de *silence de N*. À partir des buts que ces auteurs se fixent, à savoir une caractérisation linguistique de noms dits *sensoriels*, nous proposons dans cet article d'étudier la sémantique de *calme* (nom et adjectif) : en partant d'analyses lexicales, nous souhaitons faire émerger certaines propriétés du calme, qui, nous le verrons, contribuent à une identification du mot *calme* comme synthèse d'apparences phénoménologiques liées à une énonciation particulière. Cette dynamique sémantique complexe se laisse décrire selon une argumentation interne « avoir la capacité d'être agité et pourtant ne pas l'être », liée à une idée de qualité et de seuil atteint/à atteindre. Nous verrons alors que si cet *objet discursif* (Longhi 2008) nécessite une analyse linguistique minutieuse (afin d'en caractériser notamment le profil sémantique), il n'en reste pas moins difficile à appréhender, dans la mesure où il renvoie à une phénoménologie complexe qui mêle prise du sujet (enaction), subjectivité linguistique (énonciation) et stéréotypie discursive. Accessible par son motif pour le nom, ou son profil pour l'adjectif, il dispose d'une richesse sémantique caractérisable par un faisceau de topoï spécifique.

1. Sensorialité du *calme*

1.1. *Calme* est-il un « mot sensoriel » ?

Une première question s'impose : *calme* est-il un nom ou un adjectif que l'on peut qualifier de sensoriel ? En tant que substantif, le *TLF₁* définit le mot *calme* comme « tranquillité des éléments », « l'absence d'agitation, de bruit, [...] de troubles » ou encore d'activité, d'agitation, de passions. C'est donc dans l'absence que semble se définir le calme. Le travail sur l'histoire lexicographique de Delaitre et al. (2010) indique que *calme* est d'abord attesté en 1418 comme terme maritime, et qu'il reste d'ailleurs utilisé en référence à la mer durant les 100 premières années de son existence. C'est en 1671 qu'il apparaît pour la première fois sans la mer, dans le *Traité des sensations* de Condillac (« Bientôt le silence de toute la nature l'invite au repos ; un calme délicieux suspend ses sens »). Cet indice nous incite à le considérer comme un mot sensoriel. Le *Dictionnaire de l'Académie Française* est le premier à associer le calme à la notion de bruit. Dès sa première édition en 1694, il définit « calme »-adjectif comme « tranquille, sans agitation », et « calme »-substantif comme « tranquillité » : « Plusieurs notions du calme apparaissent. On l'associe à l'absence d'agitation, par la mer et l'esprit, et à l'absence de bruit. Cependant, sa définition historique en termes maritimes a perdu de l'importance » (p.3). Défini en rapport avec l'agitation et le bruit, le critère de « sensorialité » de ce mot se confirme. D'ailleurs, la 2^{ème} investigation lexicographique, qui vise à préciser l'usage fait du mot *calme* dans les dictionnaires, permet d'identifier :

- le calme en tant que lieu (comme dans *oasis*, avec aussi l'idée de refuge) ;
- période de calme : alors que *tranquillité* est un état en soi, *calme* fait suite ou précède une situation agitée ;
- les excès du calme : le calme est associé au silence par opposition au bruit. Mais *silence* n'est pas le plus approprié pour la tranquillité de l'esprit.

En cherchant la « lexi-culture du calme » (p.5), c'est l'association avec la nature qui est repérée, permettant finalement de conclure que « calme se définit par la présence d'une ambiance sonore moins agitée que l'ambiance habituelle dans laquelle nous sommes amenés à évoluer » (p.6) et que la définition de « zone calme » serait : « Zone calme : zone, en rupture spatiale ou temporelle avec l'agitation environnante, dont l'ambiance sonore (associée aux autres sens) est propice au repos physique ou au repos de l'esprit » (p.6). Cette analyse lexicographique, si elle illustre certains aspects culturels du calme, se centre sur l'adjectif, et ne semble pas prendre en considération le substantif. Nous verrons dans la seconde partie comment nous pouvons articuler ces deux catégories. Restons pour l'instant sur cette saisie du calme : il est vu comme une qualité, ce qui n'est pas sans poser problème du point de vue phénoménologique : comme l'indique Merleau-Ponty (1989), « il nous faut reconnaître l'indéterminé comme un phénomène positif. C'est dans cette atmosphère que se présente la qualité. Le sens qu'elle renferme est un sens équivoque, il s'agit d'une valeur expressive plutôt que d'une signification logique » (p.12). Dans cette voie, la sensation est « un produit tardif de la pensée tournée vers les objets, le dernier terme de la représentation du

monde, le plus éloigné de la source constitutive et pour cette raison le moins clair » (p.17), et « le mot indique une direction plutôt qu'une fonction primitive » (p.19).

Si *calme* est un mot sensoriel, ce constat n'évacue pas la problématisation des sensations : « la sensation est intentionnelle parce que je trouve dans le sensible la proposition d'un certain rythme d'existence –abduction ou adduction, - et que, donnant suite à cette proposition, me glissant dans la forme d'existence qui m'est ainsi suggérée, je me rapporte à un être extérieur, que ce soit pour m'ouvrir ou pour me fermer à lui » (ibid., p.247). Pour Merleau-Ponty, « toute sensation appartient à un certain *champ* », car elle « intéresse non pas mon être propre, celui dont je suis responsable et dont je décide, mais un autre moi qui a déjà pris parti pour le monde, qui s'est déjà ouvert à certains de ces aspects et synchronisé avec eux [...] la sensation ne peut être anonyme que parce qu'elle est partielle ». (ibid., p.250).

Aussi, pour avancer sur ce que recouvre le sens de *calme*, penchons-nous sur quelques aspects linguistiques.

1.2. Approches syntactico-sémantique

Calme semble ne pas avoir de contraire, il est un état atteint ou non, une synthèse d'apparences unique qui s'attribue à une dynamique de constitution spécifique et originale :

Paul répond avec calme/avec beaucoup de calme/calmement

Paul répond ?sans calme/en perdant son calme/en s'énervant/en criant

Ces exemples montrent qu'il y a nécessité de qualifier l'écart à la norme, puisque les exemples avec *sans* posent problème. Cependant, on peut « perdre » le calme, ce qui montre une sorte de seuil dans l'attribution du calme.

De même, calme ne peut pas s'appliquer à tous les procès dans un syntagme prépositionnel composé de *avec + calme* :

Paul marche ?avec calme/calmement

*Paul marche *sans calme/rapidement/anxieusement*

Pour *marcher* par exemple, il doit alors être adverbialisé pour paraître plus naturel que *avec calme*, et modifié en étant explicité avec *sans*. *Calme* s'accommoderait mal avec *avec* lorsque les verbes

qui précèdent ne font pas intervenir de modification intrinsèque ou de contraste. Par contre, les exemples de quantification de *calme* permettent de préciser cette idée « d'état atteint ou non » (présent dans l'idée de « rupture » vue au point 1.1.) et de contraste que nous décrivions :

*il a réagi*avec un peu de calme/avec peu de calme/avec beaucoup de calme*

Le verbe *réagir* introduit l'idée d'une modification d'état, et se profile donc avec *calme* dès lors que celui-ci se porte sur l'évaluation (*peu de/beaucoup de*) mais pas sur la quantité (**un peu de*). Cela confirme l'idée que *calme* est une qualité, qui serait, nous le verrons, projetée sur l'objet visé.

Cependant, d'autres usages font de *calme* un objet plus quantifiable, comme en témoignent les exemples suivants.

j'aimerais du calme/un peu de calme/beaucoup de calme

La présence de l'article partitif, ou des quantifieurs *un peu de* et *beaucoup de* montrent que certaines nuances peuvent être apportées au *calme* : il doit bénéficier d'un « seuil » d'existence, mais peut être plus ou moins important, c'est-à-dire dans ce cas de plus ou moins bonne qualité.

D'ailleurs, les exemples suivants montrent que les adverbes que l'on peut combiner avec *calme* relèvent d'une certaine axiologie intrinsèque de *calme* :

c'est très calme/ plutôt calme/ assez calme/ affreusement/ relativement calme
c'est un peu calme/ ?c'est peu calme(mais c'est bruyant/agité)

Dans notre hypothèse générale de travail, cela indique que le sens de *calme* engage intrinsèquement une dimension énonciative, qui anticipe sur la mise en discours et sur les visées propres au discours (Longhi 2011).

2. Phénoménologie du calme

Ces analyses au sein d'énoncés réduits nous indiquent une forte productivité sémantique de *calme*, qui engage à la fois une idée de seuil, une conception qualitative projetée sur un objet, et une axiologisation liée aux visées du discours. Cela nous engage à suivre une voie phénoménologique pour son analyse globale, en abordant dans un premier temps la sémiotique convoquée par cet objet discursif.

2.1. Sémiotique du calme et mise en discours

Dans le cadre phénoménologique, le langage ne représente pas la pensée, et le mot ne réfère pas au réel, mais plutôt « si l'on présente un mot à un sujet [...] avant d'être l'indice d'un concept il est d'abord un événement qui saisit mon corps et ses prises sur mon corps circonscrivent la zone de signification à laquelle il se rapporte » (Merleau-Ponty 1989, p.272). En lien avec les sensations, « nous ne réduisons donc pas la signification du mot et pas même la signification du perçu à une somme de « sensations corporelles », mais nous disons que le corps, en tant qu'il a des « conduites » est cet étrange objet qui utilise ses propres parties comme symbolique du monde et par lequel en conséquence nous pouvons « fréquenter » ce monde, le « comprendre » et lui trouver une signification » (p. 273-274).

Aussi, le sens de *calme* est directement lié à l'énonciation, et à l'intention discursive, comme l'indiquerait le test suivant :

*en toute sérénité/*en tout calme*

Ce test indique que *calme* est ressenti comme plus subjectif, son sens ne va « pas de soi », et l'interprétation figée n'est pas possible. Nous expliquons cela encore une fois par la convocation immédiatement phénoménologique de ce mot, dont la perception « suppose un certain passé du sujet qui perçoit et la fonction abstraite de la perception, comme rencontre des objets, implique un acte plus secret par lequel nous élaborons notre milieu » (Merleau-Ponty 1989, p.326). Lorsque j'utilise le mot *calme*, « mon point de vue est pour moi bien moins une limitation de mon expérience qu'une manière de me glisser dans le monde entier » (p.380).

En outre, *calme* se lie aux sens, comme la perception de l'espace, ou la vue. Or la relation du sujet avec l'espace est une « prise du sujet sur son monde qui est l'origine de l'espace » (p.291), l'acte de perception « occupe ». L'espace est décrit par Merleau-Ponty comme le moyen par lequel la position des choses devient possible, et « ce qui importe pour l'orientation du spectacle, ce n'est pas mon corps tel qu'il est en fait, comme chose dans l'espace objectif, mais mon corps comme système d'actions possibles, un corps virtuel dont le lieu « phénoménal » est défini par sa tâche et sa situation. Mon corps est là où il a quelque chose à faire » (p.289). Plus précisément encore pour la vue, « mon œil est pour moi une certaine puissance de rejoindre les choses et non pas un écran où elles se projettent » (p.322).

En discours, calme peut faire l'objet de négociations, afin de savoir si tel lieu, personne, etc., est calme ou non. En outre, *calme* peut être plutôt générique (chat DC calme) ou spécifique (tigre PT calme), c'est-à-dire plus ou moins stéréotypique d'une entité (*le calme de la campagne/de la nature*).

Pour étudier l'argumentation interne de calme (AI), prenons pour commencer cet énoncé trouvé sur un forum, dans lequel une mère se plaint¹ :

(1) Mon enfant est calme à l'école et infernal à la maison. Que fais-je ?

Dans cet énoncé, il est supposé qu'à l'école l'enfant pourrait avoir des comportements « agités », alors qu'il ne les a pas.

Le bloc sémantique serait alors :

est capable d'agir de manière agitée PT NEG agit de manière agitée

Ceci se confirme dans d'autres exemples, trouvés également sur des forums d'internet (nous ne corrigeons pas les fautes commises par les internautes) :

(2) esque c'est normal, mon fils est d'un calme olympique, je n'ai jamais rien a lui dire. Sauf qu'il est parfois un peu égoïste

(3) ah mais je comprends si j'avais un enfant calme, je me poserais des questions aussi !!! le plus important c'est de savoir si ton enfant est en souffrance ou pas, mais s'il est content de son école, son environnement et le reste bah c'est que c'est sa personnalité qui est comme ça sans doute influencée par son entourage mature.... en fait il est peut être tout simplement très bien équilibré ce qui est singulier dans notre société d'aujourd'hui

(4) mais... un enfant calme, c'est tellement agréable et peu fatigant, pourquoi vouloir à tout prix d'un enfant turbulent ? chaque personne est différente et a son tempérament propre.

On le voit, avec « olympique » en (2), l'association avec « souffrance » indiquant la généralité de l'association « enfant » et « calme » en (3), et le lien avec les effets « agréable » et « peu fatigant »

¹ Je remercie Alfredo Lescano pour l'échange stimulant que nous avons eu à propos de la Théorie des blocs sémantiques.

(en 4), on distingue la qualité du calme ressentie en discours, liée à l'argumentation interne de ce terme (qui donne une certaine satisfaction).

Ce qui est appelé « la converse » dans la Théorie des Blocs Sémantiques pourrait donner une description d'« infernal » (ce qui confirmerait la règle que des termes opposées ont des AI converses) :

est capable d'agir de manière agitée DC agit de manière agitée

Ainsi, caractériser quelqu'un d'« infernal » reviendrait à dire que « dès qu'il en capacité d'agir de manière agitée, il le fait ». En complétant les blocs, on aurait :

NEG est cap d'agir de manière agitée DC NEG agit de manière agitée

qui correspondrait à « timide », et

NEG est cap d'agir de manière agitée PT agit de manière agitée

qui pourrait correspondre à « extraverti ».

Cette analyse fonctionne pour des adjectifs attribués à des « humains » (comme dans l'exemple de l'enfant) et des « non humains », puisque l'on peut dire *La mer est calme*, (en partie) pour dire que bien que la mer soit capable d'agir de manière agitée, elle ne le fait pas. Selon nous, cette conception en blocs d'argumentation trouve son origine dans la phénoménologie, à partir de la notion de doxa :

La conscience que j'ai de construire une vérité objective ne me donnerait jamais qu'une vérité objective pour moi, mon plus grand effort d'impartialité ne me ferait pas surmonter la subjectivité, comme Descartes l'exprime si bien par l'hypothèse du malin génie, si je n'avais, au-dessous de mes jugements, la certitude primordiale de toucher l'être même, si, avant toute *prise de position* volontaire je ne me trouvais déjà *situé* dans un monde intersubjectif, si la conscience ne s'appuyait pas sur cette doxa originaire (Merleau-Ponty, 1989 : 408).

Cette doxa originaire structure les prises de position, et « c'est sur l'expérience du monde que doivent se fonder toutes nos opérations logiques de signification », ce qui veut dire que « le monde lui-même n'est donc pas une certaine signification commune à toutes nos expériences que nous lirons à travers elles, une idée qui viendrait animer la matière de la connaissance » (ibid., p.379).

Notre position n'embrasse pas totalement la théorisation des blocs sémantiques, néanmoins nous retenons la dimension argumentative, repérable à partir des enchaînements possibles en discours qui s'appuient sur cette doxa.

Pour rendre compte des différentes dimensions véhiculées par *calme*, nous proposons une synthèse schématique comme suit :

Degré de
délocutivité

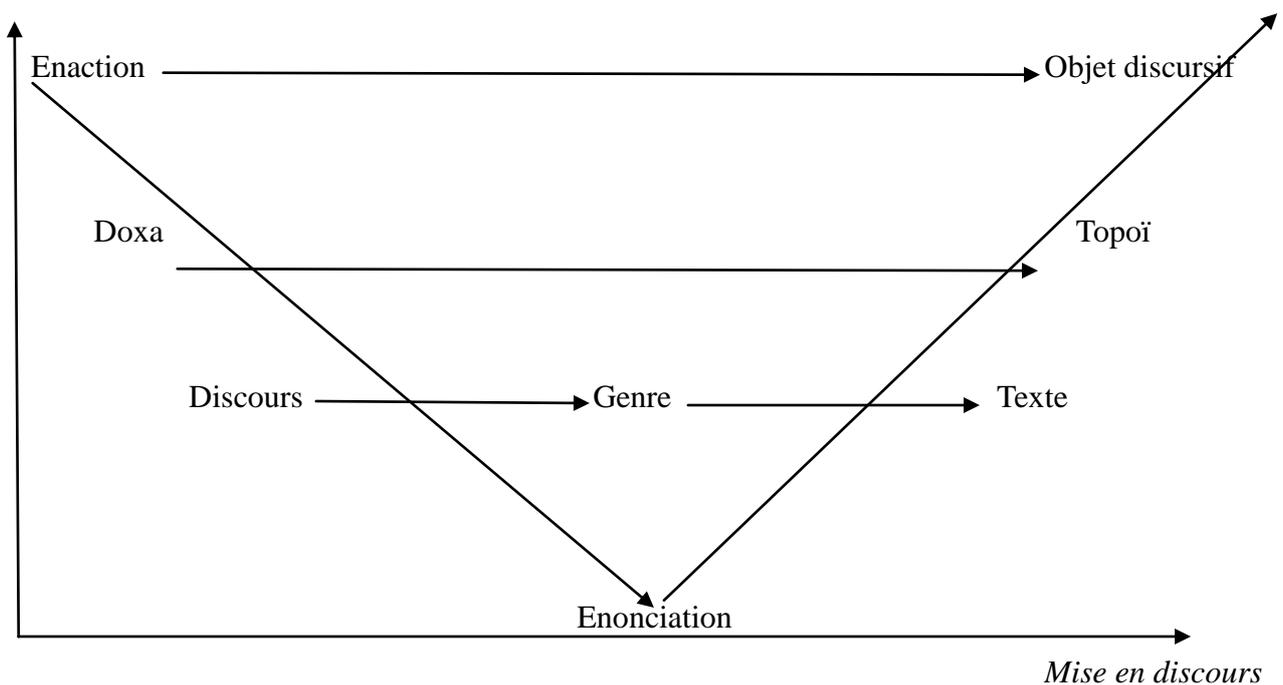


Schéma n°1 : phénoménologie des objets discursifs et sémantisme de *calme*

Faute de place, nous ne pouvons détailler très précisément les termes de ce graphique, mais nous renvoyons à une prochaine publication accessible en ligne (Longhi à paraître). Pour décrire *calme*, il faut décrire le processus d'énonciation d'un sujet énonciateur, considéré selon certaines dispositions, cognitives et intersubjectives, dont la mise en mot sémiotise la perception du calme, selon une textualisation propre, repérable par différents topoi qui expliquent finalement la productivité sémantique de cet objet discursif.

Face à ce schéma, qui s'inspire « métaphoriquement » du « tenseur » de Gustave Guillaume, nous pouvons rejoindre le travail mené par ce linguiste sur les catégories du nom et de l'adjectif, puisque ce sont des problèmes qui se posent pour *calme*.

2.2. Quelques considérations sur des catégories du nom et de l'adjectif

En effet, un problème linguistique complexe plus général peut être abordé par l'intermédiaire de cette analyse : il s'agit de la distinction nom/adjectif, et de la caractérisation que l'on peut/doit faire de formes qui entrent dans les deux catégories. Cela rejoint les recherches de A. Wierzbicka, qui expose dans *The semantics of grammar* son point de vue dans le chapitre 9 : « What is a noun? (or : how do nouns differ in meaning from adjectives ?). Pour elle, les noms et les adjectifs présentent deux différences essentielles :

First, nouns tend to designate 'kinds of things' endowed with certain properties ; whereas adjectives designate properties as such. Second, as Jepsen pointed out, a noun tends to suggest a rather large number of properties (even though its meaning cannot be reduced to these properties) ; an adjective, on the other hand, designates (what is seen as) a single property. Of the two differences between nouns and adjectives (a cluster of properties vs. a single property ; kind vs. property) the first is perhaps less important than the second because [...] it is less clear that any such adjective starts immediately to suggest more than a single property (p.472).

Or, nous le voyons avec *calme*, les choses ne sont pas si simples : dira-t-on que les différences entre un *endroit calme*, un *moment calme*, ou au contraire *le calme de la campagne*, *il souhaite du calme*, reviennent à une différence entre propriétés et types ? Wierzbicka résume d'ailleurs son propos en postulant une extension pour l'adjectif, et une intension pour le nom. Or d'après les exemples exploités dans ce travail, il semble surtout que l'adjectif soit directement dans l'évaluation, alors que le nom est plus opaque, arbitraire, indiquant une différence moins systématique, et plus qualitative, entre le nom et l'adjectif, que celle défendue dans l'analyse de Wierzbicka.

Cette idée d'intension et d'extension est aussi développée par Guillaume, lorsqu'il mentionne que la « distinction, relative à l'incidence interne ou externe, immanente ou transcendante, est dans la catégorie du nom à la base de celle du substantif et de l'adjectif. [...] Un substantif est un nom qui a son incidence à lui-même » (Leçons 29 janvier 1942 série B, p.196), alors que « Ce qui distingue l'adjectif du substantif, c'est qu'il est, dans la catégorie du nom, un nom qui a son incidence en dehors de lui-même » (p.147). L'adjectif est considéré par Guillaume comme plus général quand on considère son incidence (alors que sa fonction est particularisante) : « considéré en fonction, l'adjectif apparaît ressortir au mécanisme de la particularisation, et considéré en incidence, au mécanisme de la généralisation ». Ceci rejoint la caractérisation par l'extension pour l'adjectif et l'intension pour le nom, défendue par Wierzbicka. Cependant, ce qu'il est intéressant de noter, c'est que pour Guillaume, substantif et adjectif appartiennent à la catégorie du nom, et qu'une dynamique liée à l'incidence en particularise le fonctionnement. Si finalement les notions de propriété et de

type semblent peu applicables si on les considère de manière stricte, les notions d'incidence interne et externe sont davantage utilisables. L'analyse phénoménologique permet de rejoindre ce constat, et amène à penser le nom d'un point de vue davantage interne (accessible prioritairement par son *motif*), et l'adjectif dans sa mise en relation avec les éléments de son environnement (mettant en jeu la dynamique de son *profilage*), aboutissant l'un comme l'autre à un faisceau de topoï.

2.3. Motifs, profils et topoï du calme

Nous nous appuyons, pour cette distinction, sur les notions de motifs et de profils introduite par Cadiot et Visetti (2001) :

i) Pour le nom *calme*, le motif permet de « prendre en compte une certaine couche « morphémique » du sens, dont la portée ne se limite pas aux morphèmes, mais au contraire, et par exemple, se réalise particulièrement bien dès que l'on envisage les mots eux-mêmes, non d'abord comme des types (seraient-ils instables et sujets à déformations réciproques) mais plutôt comme des ouvroirs à motifs » (p.114). Les motifs *ne sont pas des types*, puisque les motifs sont toujours susceptibles d'être remaniés, par excès ou par défaut : ils ne sont en général que des fonds qui se stabilisent d'une façon plus distincte, plus sélective, par insertion dans des organisations lexicales régionales, donc à travers la mise en syntagme, et par l'entremise d'opérations textuelles. Ils sont des germes de signification chaotiques et/ou instables, et chaque emploi d'un lexème s'accompagne alors d'un potentiel de reprises. Ils enregistrent également les emplois antérieurs et peuvent en fixer des caractéristiques.

ii) Pour l'adjectif, la construction met davantage en jeu le profilage, entendu comme processus « qui contribuent à la stabilisation et à l'individuation des lexies [...] Il faut entendre ensuite l'ensemble des opérations grammaticales qui contribuent à ces stabilisations, et construisent du même coup un ensemble de vues sur la thématique » (Cadiot et Visetti 2001, p.130). La microgénétique des profils se fait par interaction en syntagme avec d'autres profils eux aussi en cours de stabilisation. Il ne s'agit donc pas de propriétés qui s'additionnent dans la syntaxe, mais d'une dynamique de profilage qui stabilise le sens des éléments selon une gestalt propre au fonctionnement de la mise en discours.

Nous pouvons retranscrire ici la saisie du nom et de l'adjectif avec les notions de motif et de profil, les deux se déployant ensuite dans une discursivité qui projette une grande productivité sémantique. Dans la *Théorie des formes sémantiques*, Cadiot et Visetti introduisent également le concept de thème, vu comme « une dynamique de construction et d'accès à un posé, motivé et profilé

linguistiquement, mais toujours plus pauvre ou plus riche que ces accès partiels » (ibid., p.138). Pour prendre en compte le caractère argumentatif de *calme*, le concept de thème, dans notre approche discursive, est remplacé par celui de topos, les topoï étant des lieux communs argumentatifs sous-tendant les enchaînements en discours, et qui se stabilisent dans la textualité, selon les contraintes de genre de discours (comme présenté sur le schéma précédent).

Finalement, *calme* serait caractérisé par l'idée de seuil atteint, de qualité, de subjectivité et de saisie cognitive promue par l'activité de nomination, pour s'incarner dans un nom qui synthétise ces dimensions, ou s'associer à des éléments lexicaux qui interagissent avec pour distribuer ces aspects qualitatifs. Une certaine axiologisation se construit ensuite en discours, renvoyant à une phénoménologie complexe, liée au scénario *d'agitation potentielle mais non réalisée*.

Conclusion

Après ce parcours descriptif de *calme*, nous avons vu émerger un certain nombre de caractéristiques de ce mot, qui convoque un scénario dynamique qui met en scène une possible agitation, qui ne se réalise pas (formalisée avec le bloc sémantique est capable d'agir de manière agitée PT NEG agit de manière agitée), et qui indexe avec lui une axiologie positive (*calme* comme qualité), une dimension subjective, et une individuation discursive. C'est donc selon une approche phénoménologique que nous avons pu saisir sa dynamique propre, qui mobilise davantage le motif lorsque *calme* est un nom, et son profil lorsqu'il est un adjectif, ouvrant dans les deux cas vers une spécification topique riche. *Calme* se distingue d'autres adjectifs par la complexité de la dynamique sémantique qu'il met en place, et qu'il reconduit lorsqu'il est substantif, et ne se conçoit que comme lié au processus énonciatif et cognitif qui préside à sa mise en discours, en s'adossant à cette doxa originare dont parle Merleau-Ponty.

Julien Longhi

(Université de Cergy-Pontoise)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Benveniste Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Cadiot Pierre et Visetti Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, PUF.

Ducrot Oswald, 2001, « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, n°142, p.22-40.

- Delaitre Pauline et al., 2010, « Étude lexicographique de la notion de calme du XVI^e siècle à nos jours », Dixième Congrès Français d'Acoustique, Lyon, URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/68/36/PDF/000410.pdf>
- Dubois Danièle (éd.), 1997, *Catégorisation et cognition*, Paris, Kimé.
- Guillaume Gustave, 1989, « Leçons du 29 janvier 1942 série B » <http://nlip.pcu.ac.kr/gustave/>
- Kleiber Georges & Vuillaume Marcel, 2011, « Pour une linguistique des odeurs : présentation », *Langages*, n°181, p.3-16.
- Kleiber Georges & Azouzi Ammar, 2011, « La sémantique de *silence* ne peut se faire sans... *bruit* », *L'information grammaticale*, n°128, p.16-22.
- Longhi Julien, 2008, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, Paris, L'Harmattan.
- Longhi Julien, 2011, *Visée discursives et dynamiques du sens commun*, Paris, L'Harmattan.
- Longhi Julien, à paraître, « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation », *Actes du colloque Les théories de l'énonciation aujourd'hui*, <http://www.enonciation.com/>
- Merleau-Ponty Maurice, 1989 (1945), *La phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel ».
- Sarfati Georges-Elia, 1996, « La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique ». *Texte !* décembre 2004 [en ligne].
- Wierzbicka Anna, 1988, *The Semantics of Grammar*, Benjamins.